

Les positions françaises furent alors consolidées par la prise successive des ports dont celui d'Oran le 4 janvier 1831.



Charles DAMREMONT (1793/1837 Constantine)



Amable PELISSIER (1794/1864)



Louis Juchault LAMORCIERE (1806/1865)

C'est dans une ville en grande partie détruite, à la suite du violent tremblement de terre (1790) qu'a connu la ville, peuplée de 2 750 âmes, qu'entrent les Français à Oran, commandés par le comte Denys de Damrémont.

Les événements militaires qui s'étaient succédé sans interruption depuis 1831, n'avaient pas permis de s'occuper sérieusement de colonisation. Ce ne fut guère qu'à la fin de l'année 1845 que, grâce à l'activité et à l'énergie déployées par le général Bugeaud, aidé des généraux Lamoricière et Cavaignac, et du colonel Pélissier, la province d'Oran se trouva à peu près pacifiée.



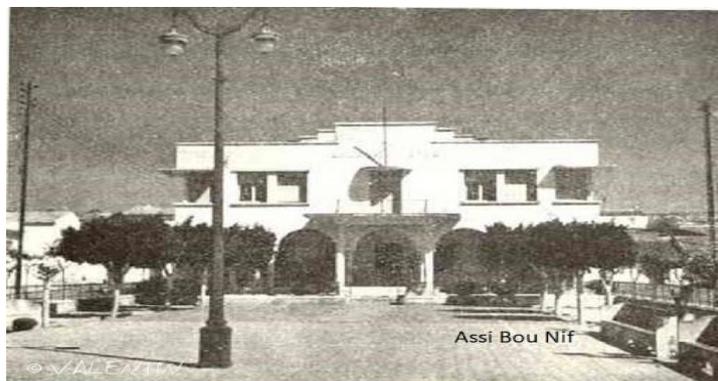
ABD-EL-KADER ben Muhieddine (1808/1883)



Thomas BUGEAUD (1784/1849)

Entre Arzew et Oran, toute une série de centres agricoles furent semés de bonne heure dans la plaine : Sainte-Léonie était créée en 1846, de 1848 datent Arcole, Valmy, Mangin, **ASSI-BOU-NIF**, Assi-Ameur, Assi-Ben-Okba, Fleurus, Legrand, Saint-Louis, Saint-Cloud, Mefessour (Renan) et Kléber.

ASSI-BOU-NIF (Source Anom) : « Colonie agricole créée en vertu du décret du 19 septembre 1848, définitivement constituée par décret présidentiel du 11 février 1851, érigée en commune de plein exercice par arrêté préfectoral du 22 septembre 1870. La commune reste dans le département d'Oran en 1956 ».



SYNTHESE

A 15 kilomètres d'Oran, sur la route de Mostaganem, Assi-Bou-Nif a été créé en décembre 1848 et faisait partie des villages soumis au régime militaire.

Les concessions gratuites étaient provisoires et les titres définitifs n'étaient accordés qu'à la condition d'obtenir des résultats dans les trois ans.

La terre couverte de lentisques et de palmiers était dure à défricher ; sur les 800 hectares répartis en 80 concessions, 40 hectares seulement étaient cultivables en 1850, moins de 200 en 1855.

Dès 1850 la difficulté de la tâche avait rebuté 26 des 54 familles initiales.

Elles furent remplacées dans l'année même par des familles alsaciennes.

Le 18 juin 1852 les militaires transmettent le pouvoir aux autorités civiles et le premier maire sera Maurice Boulme.

Initialement rattaché au cercle d'Oran, Assi-Bou-Nif fait ensuite partie du district d'Arzew.

Le décret impérial du 31 décembre 1856 crée 28 nouvelles communes dont Fleurus ; Assi-Bou-Nif devient une annexe de ce village.

Le 22 septembre 1870 Assi-Bou-Nif est enfin érigée en Commune de plein exercice.



Auteur : ignoré issu du site *Notre Journal* : [http://encyclopedie-afn.org/Etat AVANT Assi Bou Nif - Ville](http://encyclopedie-afn.org/Etat_AVANT_Assi_Bou_Nif_-_Ville)

« Créé en 1848, Assi-Bou-Nif a été peuplé par des pionniers du 7^{ème} convoi partis du quai Saint Bernard à Paris le 2 novembre 1848. A Marseille, on s'embarquait enfin sur quelque frégate, peu pressé d'arriver à destination. Pendant que les émigrants voguaient vers l'Algérie, les Officiers chargés d'organiser les colonies agricoles employaient les soldats aux travaux les plus urgents.

« Le village est situé sur la route qui mène à Mostaganem et ses immenses plages de sable fin, en passant par l'incontournable Arzew.

Le plan du village n'est pas très compliqué, c'est un parallélogramme rectangle organisé en six rues : deux groupes de trois rues parallèles, perpendiculaires aux trois autres. Le fossé qui entourait autrefois le village a presque disparu. Dès que nous pénétrons dans la rue principale bordée de poivriers, nous ne ressentons aucune impression particulière. Tout respire l'aisance et la propreté. Les maisons sont basses ; une dizaine seulement possèdent un étage. Les rues sont larges, propres tout comme le sont les autres villages d'Algérie.

« Cette nouvelle colonie n'existait encore qu'à l'état embryonnaire, lorsque le premier contingent de colons y arriva, le 28 décembre 1848. Avant cette date, la colonisation était assez peu avancée dans les environs d'Oran. Les seuls centres créés étaient Misserghin, La-Sénia, Valmy, Sidi-Chami et Sainte-Léonie.

NAISSANCE DU VILLAGE

« C'est ainsi qu'Assi-Bou-Nif vit le jour, par les soins du Lieutenant Oudard, directeur adjoint, placé sous les ordres du Capitaine Millerou, directeur de la colonie de Saint-Louis.

« Pour choisir l'emplacement des villages, l'Administration, avait cherché à résoudre en premier lieu la question de l'eau potable. Tous les nouveaux centres autour d'Oran avaient été placés auprès d'anciens puits ou hassi, dont les noms indigènes ont été souvent gardés sans changement. C'est notamment le cas d'Assi-Bou-Nif.

« Les soldats logeaient sous des tentes, à proximité de l'emplacement réservé au village qu'ils avaient mission d'aménager. Le plan était des plus simples : rectangle limité par des « boulevards » qui attendaient des arbres, rues coupées à angles droits, au centre la place destinée à recevoir l'église et la mairie. Le tout était fortifié, c'est à dire entouré de fossés, surmontés eux-mêmes d'un talus extérieur.

« Aucune maison n'étant encore construite, les colons furent logés dans des baraques ou, comme les soldats, sous des tentes. Par la suite la tâche assignée à l'armée devait rester multiple : creuser les puits, construire les habitations, participer aux divers travaux des champs ; sans parler du rôle de surveillance et de protection assuré par les patrouilles.

« Le directeur de la colonie avait sous ses ordres, non seulement les soldats, mais les colons soumis eux aussi au régime militaire. Chaque soir, le clairon sonnait l'extinction des feux. Dès les premiers jours, tous les hommes avaient l'obligation d'être présents, matin et soir, à l'appel du travail.

Des vivres et autres subventions devaient être distribués comme prévu pendant les trois premières années. Une ration complète comportait par personne et par jour : 200 g. de pain pour soupe, 200 g. de biscuit, 200 g. de viande fraîche, 28 g. de chandelle, 18 g. de semoule, 200 g. de vin et 10 centimes d'indemnité. Les enfants de 2 à 12 ans recevaient une demi-ration, les plus petits ne touchaient rien. Il faut ajouter à ces distributions quotidiennes d'autres distributions périodiques de souliers, chapeaux, chemises et autres vêtements.

« En 1851 les distributions cessèrent remplacées par une indemnité de cinquante centimes par tête.



TIRAGE AU SORT DES LOTS

« L'arrêté du 27 septembre 1848 spécifiait que chaque colon recevra une « *habitation que l'Etat fera construire dans le plus bref délai possible et qui satisfera strictement aux besoins de l'exploitation agricole* ». Dès les premiers mois de 1849, la construction des maisons de colonie se poursuit activement à Assi-Bou-Nif, par les soins des soldats. Le village avait été divisé en lots d'égale contenance. A mesure que les maisons sont prêtes, elles sont tirées au sort et livrées aux colons. La partie de chaque lot qui n'est pas bâtie, devient cours ou jardin. Les rapports périodiques du directeur donnent quelques précisions sur l'avancement des travaux.

- En août 1849, parmi les « *maisons de familles de deux chambres* » 20 sont terminées et 26 à construire ; parmi les « *maisons de célibataires de une chambre* » 28 sont terminées et 28 sont à construire.
- A la fin de 1851, 25 maisons de quatre pièces et 9 maisons de deux pièces sont terminées. On connaît le style uniforme et l'architecture peu compliquée de ces maisons de colonie : peu de chaux dans le mortier, toiture basse, pas de plafond mais un plancher sous tuile, auvent pour protéger les murs.
- Un rapport du 27 mars 1850 signale que les colons ont tous grande crainte de voir arriver les chaleurs sans que leurs maisons soient « *carrelées* », en raison des puces et autres insectes qui pullulent dans la terre et se développent avec une rapidité effrayante.

Les édifices publics bâtis en 1849 sont également des maisons de colonie : l'une sert de mairie, l'autre d'église, une troisième de dépôt pour le ravitaillement. Un local est réservé pour l'école ; en attendant l'arrivée d'un personnel enseignant, les enfants sont confiés à une dame du village, Madame Fritz, qui n'a pas de diplômes mais toutes capacités, une grande moralité et des principes religieux.

- En août 1849, on a déjà creusé 4 puits d'eau potable et 18 pour l'arrosage ; à la fin de la même année, il existe 26 puits, dans lesquels les eaux sont abondantes et de bonne qualité.

« Les colons ont reçu dès le début, des instruments de travail à raison de 1 pioche, 1 bêche, 1 binette, 1 fourche de fer par famille ; d'autres outils sont fournis à quelques familles : râtaux, hachettes, ...etc. Enfin 24 bœufs ont été envoyés à Assi-Bou-Nif mais ils sont vieux et usés.

- En mars 1850, le matériel de la colonie se monte à : 27 bœufs, 4 chevaux, 2 mulets, 22 charrues, 6 herses, 9 jougs à cou, 27 jougs à tête, 7 charrettes et tombereaux, 4 harnais, 89 pioches, 53 fourches, 69 bêches, 53 binettes.

« Les inventaires des années suivantes ne sont pas beaucoup plus variés.

Un quart de siècle après l'arrivée des premiers colons il fallait un certain effort d'imagination pour se représenter les environs d'Assi-Bou-Nif tels que les virent ces premiers colons. Le directeur écrivait en 1849 :

« La terre est entièrement couverte de lentisques et de palmiers. Le lentisque est la plante la plus répandue sur les terrains de la localité, il y forme des taillis très broussailloux ; aussi le travail du défrichement y est-il très pénible et ne s'effectue-t-il que lentement. Par compensation, les colons ont beaucoup de bois dont ils peuvent tirer bon parti ».

« Les moyens de transport de la colonie sont mis à leur disposition pour aller vendre le bois à Oran. Il est vrai qu'en mars 1850, les routes qui relient le village aux autres centres de population sont toutes débroussaillées ; il ne reste plus qu'à les défricher et les empierrer.

La route d'Oran est la première à être aménagée. En raison des difficultés que présente le défrichement, les lots de culture ont été divisés en trois zones :

- lots de jardins de 20 ares chacun autour du village ;
- lots de 2^{ème} zone de chacun 2 hectares à défricher immédiatement ;
- lots de 3^{ème} zone qui seront distribués et défrichés plus tard.

« Les colons s'occupèrent d'abord des jardins.

- A la fin de l'année 1849, le Directeur compte 54 jardins défrichés dont 21 entièrement et les autres au moins en partie ; pour l'époque des semailles, ajoute-t-il, il y aura, sans compter les jardins, 10 hectares de prêts.
- En 1850, on a semé 21 hectares en orge, 3 en froment et 13 kilos de graines potagères dans les lots de la 1^{ère} zone.
- En 1851, on a défriché 160 hectares dont 94 sont semés en orge et 58 en blé.
- En 1852, sur 188 hectares défrichés, 169 sont cultivés (60 en blé, 107 en orge, 1 en pommes de terre, 1 en plantes potagères).
- En 1855, on compte 195 hectares de blé tendre qui produisent 567 hectolitres, 12 hectares de blé dur et 27 hectolitres, 11 hectares d'orge qui produisent 61 hectolitres.

« On pense aussi aux arbres : 118 ont été plantés durant les 6 premiers mois.

- Avant la fin de 1849, ce sont 80 mûriers que l'Administration fait planter sur la route d'Oran, et 38 autres qui le sont par les colons ; on a de plus distribué 27 boutures de vigne par famille.
- En 1855, la place du village ainsi que les rues principales sont entièrement plantées d'arbres. On compte 300 sujets dans l'ensemble de la colonie.

« Mais, Assi-Bou-Nif n'a pas été peuplé par le seul contingent arrivé en décembre 1848.

Dès 1850, les noms alsaciens devinrent très nombreux: Heinrich, Kospet, Guckert, Roth, Schaeffner, Holzscherer, Küss, Kriss, Fritz. Cette population d'Alsaciens, vivant en groupe, sans trop se mêler au reste des habitants, eut tendance à faire bande à part. Quoiqu'il en soit, à Assi-Bou-Nif comme à Assi-Ameur, leurs maisons sont groupées dans un quartier qui leur appartient.

UNE IMPLANTATION DIFFICILE

« Disons tout de suite que ces Français transplantés subitement en Afrique, allaient être soumis à une épreuve plus dure qu'ils ne l'avaient prévue. Beaucoup ne devaient pas surmonter. En effet, les colons, même les mieux disposés, durent constater bientôt que la bonne volonté ne suffisait pas et qu'ils n'étaient nullement préparés à leur nouveau métier. Ils découvrirent combien c'est une carrière ingrate quand on y entre vers le milieu ou le déclin de la vie, ce qu'elle exige de patience, de vigueur et de santé, enfin ce que la différence des climats y ajoute de peines, de difficultés et de mécompte.

« Il ne se trouvait à Assi-Bou-Nif qu'un petit nombre d'anciens ouvriers des champs, les autres avaient exercé les métiers les plus divers. On ne pouvait, écrit le Directeur après quelques mois d'expérience, s'attendre au moins cette première année, à un travail soutenu de la part de gens non acclimatés, et pour la plupart neufs au métier de cultivateur ; la pioche n'a guère de puissance entre les mains d'un bijoutier, d'un graveur et même d'un serrurier ou d'un charpentier. Le corps n'étant pas habitué à ce genre de travail, se fatigue vite ; et j'ai pu remarquer que ceux qui ont travaillé avec le plus d'ardeur et de courage, ont presque tous été les premiers malades. Pour former des agriculteurs, l'Administration avait, en 1849, désigné dans chaque colonie un moniteur agricole ; mais celui qui est chargé d'Assi-Bou-Nif réside à Saint-Louis et en fait intervenir peu. Un peu plus tard, le Directeur lui-même, muni d'un « *Traité d'agriculture et d'hygiène appliquée en Algérie* », fait aux colons des lectures commentées ; mais cette éducation théorique profite peu. Le meilleur professeur sera l'expérience qui viendra avec le temps.

« En somme, de même qu'on a signalé plusieurs arrivées de colons entre décembre 1848 et les premiers mois de 1851, il faut enregistrer aussi de nombreux départs. Les 54 pionniers de 1848 avaient été assez vite catalogués par le Directeur en cinq catégories : treize d'entre eux, disait-il, en raison de leurs forces physiques, de leur courage, de leur ardeur au travail et de leur conduite devaient réussir ; douze autres qui n'offraient pas autant de garanties avaient encore quelques chances ; quinze autres par manque de force physique ou ignorance complète des plus simples connaissances de l'agriculture ne pouvaient que difficilement réussir ; enfin huit ne rêvaient que

de leur retour en France et six étaient des indésirables. En fait, parmi ces 54 intéressés, 26 seulement se trouvent en 1851 sur la liste des concessionnaires, les 28 autres ont repassé la mer. Parmi les contingents de colons arrivés en 1849, 1850 et 1851, le nombre des départs n'a sans doute pas été aussi fort, mais les épreuves ont abouti au même triage qui n'a laissé à Assi-Bou-Nif que les plus vaillants. Les colonies de 1848 ont eu parfois mauvaise presse.

« Pour les juger aujourd'hui équitablement, il suffit sans doute, mais il est nécessaire, de distinguer une fois pour toutes, les défaillants qui reprirent le chemin de la France après un temps d'épreuve plus ou moins prolongé et les véritables colons qui ont continué de porter le poids des jours et de la chaleur, sous le ciel d'Afrique.



DES CONCESSIONS TRES CADREES

« L'étendue des terres à concéder en 1848, sur le territoire d'Assi-Bou-Nif, était en principe de 800 hectares, partagés en 80 concessions. Chaque concession à son tour fut répartie en trois zones. D'après le régime établi pour les colonies de 1848, les concessionnaires recevaient d'abord un titre provisoire, qui ne pouvait être l'objet d'aucune substitution, aliénation ou hypothèque. Trois ans après cette prise de possession, les terres concédées étaient soumises à une vérification des travaux exécutés. Les colons qui, pour une raison sérieuse, n'avaient pas suffisamment mis leurs terres en état, pouvaient obtenir un nouveau délai. Enfin lorsqu'ils avaient mis en valeur la totalité des terres arables comprises dans leurs concessions, ils voyaient leurs titres provisoires convertis en titres définitifs et ils devenaient propriétaires incommutables des habitations construites pour eux et des lots qui leur avaient été affectés. Pendant les trois mois qui suivaient la délivrance du titre définitif, les colons ne pouvaient aliéner leurs terres ou leurs maisons qu'à la condition de rembourser préalablement à l'Etat le montant des dépenses effectuées pour leur installation. Passé ce délai, ils pouvaient disposer à leur gré de leurs propriétés. Ce régime resta en vigueur jusqu'à la promulgation du décret du 26 avril 1851, qui imposa aux concessionnaires des conditions très différentes. Désormais le rôle de l'Administration était réduit au minimum. Les postulants devaient commencer par justifier de moyens financiers proportionnés à l'importance de la concession demandée, et pourvoir eux-mêmes à leur installation. Les titres qu'ils recevaient aussitôt stipulaient des clauses résolutoires, en cas de non-exécution des obligations imposées. La commission de vérification procédait ensuite comme pour les colons de 1848. Quand les conditions imposées se trouvaient exécutées, l'immeuble était déclaré affranchi de la condition résolutoire. Dans le cas contraire, il était statué, soit sur la prorogation du délai, soit sur la déchéance totale ou partielle.

L'ARRIVEE DES COLONS ESPAGNOLS

« Après 1851, par suite des départs et de quelques déchéances, il y eut à Assi-Bou-Nif des concessions vacantes. D'autre part, l'étendue des terres à concéder fut accrue par l'annexion de 400 hectares de Sidi-Ali ; il y eut donc place pour de nouveaux colons qui vinrent les uns après les autres, à différentes dates, compléter le peuplement d'Assi-Bou-Nif.

L'on vit à cette époque affluer d'Oranie, du Maroc et d'Espagne de nombreux émigrants espagnols ; la majorité d'entre eux étaient ouvriers agricole et apportèrent par leur savoir, leur courage et leur endurance dans ce climat hostile auquel ils étaient beaucoup plus habitués que la majorité des colons et apportèrent donc un essor non négligeable à l'agriculture. Une liste de 1855 donne les noms de 19 colons qui ont, à cette époque, reçu leur titre définitif, et de 30 autres qui sont en instance de le recevoir. Bientôt après commencèrent les transactions. Certains vendirent leurs concessions, d'autres au contraire agrandirent leurs propriétés.

Tout le monde est d'accord aujourd'hui pour reconnaître que l'étendue des concessions primitives fut ridiculement insuffisante. Il en est résulté que les ouvriers de la première heure n'ont pas toujours récolté le bénéfice de leurs efforts. Ceux qui sont venus après eux et qui ne furent certes pas non plus sans mérite, ont eu généralement un meilleur départ et obtenu des résultats plus heureux.

LES RESPONSABLES SE SUCCEDENT

« Le lieutenant Oudard, qui avait présidé à l'installation des colons, fut remplacé en 1850, comme directeur-adjoint sous les ordres du directeur résidant à Saint-Louis, par le lieutenant Richou du 12^e Léger. Celui-ci eut comme successeur, en 1851, Charles Tanchou lieutenant au 1^{er} Etranger, promu cette fois directeur, faisant fonction d'officier d'Etat civil et chargé d'Assi-Ameur comme annexe.

C'est le lieutenant Tanchou qui inaugura le registre des naissances, mariages et décès d'Assi-Bou-Nif, jusque-là inscrits à Saint-Louis.

Pour l'administration du village, il était assisté d'une commission consultative, dont les membres étaient choisis parmi les colons et élus par eux. Mais ce régime militaire était tout provisoire. La transmission des pouvoirs à l'autorité civile fut ordonnée par arrêté du Gouverneur Général Randon le 18 juin 1852, et devait être opérée avant le 31 décembre de la même année. Le premier Maire choisi en 1852 parmi les colons fut Maurice Boulme, qui ne resta que peu de temps en fonction et eut comme successeur Pierre Fritz. L'un et l'autre ne furent du reste que des fonctionnaires chargés d'exécuter des ordres. Assi-Bou-Nif, d'abord rattaché au cercle d'Oran, fit ensuite partie du district d'Arzew jusqu'en 1856.



ET LES COMMUNES SE MULTIPLIENT

« A cette époque, Napoléon III songeait à multiplier les communes algériennes, dans le but d'accroître les ressources des localités, d'y stimuler le zèle des populations et l'activité des administrations locales. Parmi les 28 nouvelles communes instituées par Décret Impérial du 31 décembre 1856, figurait Fleurus dont Assi-Bou-Nif devenait une annexe. Le Maire et le Conseil municipal siégeaient à Fleurus et Pierre Fritz en faisait partie à titre d'adjoint pour Assi-Bou-Nif. Cette situation se prolongea jusqu'au 22 septembre 1870, date à laquelle Assi-Bou-Nif fut à son tour érigé en commune de plein exercice. Après la fondation de fait, la fondation d'Assi-Bou-Nif reçut sa sanction officielle par un décret du 11 février 1851 ainsi conçu :

- Art.1er - la colonie agricole créée en vertu du décret de l'Assemblée Nationale du 19 septembre 1848, à 4 kilomètres Ouest de Fleurus, prendra le nom d'Assi-Bou-Nif.
- Art.2 - Un terrain agricole de 1.078 hectares est affecté à ce centre de population.

« En fait la colonie d'Assi-Bou-Nif, avec son annexe Assi-Ameur, s'étendit sur 2 486 hectares dont 1 446 pour Assi-Bou-Nif, 1 040 pour Assi-Ameur. Une nouvelle modification intervint lorsqu'Assi-Bou-Nif passa en territoire civil et devint section de la commune de Fleurus ; son territoire fut alors ramené à 1 314 hectares. Enfin devenu commune de plein exercice, Assi-Bou-Nif put prétendre à un peu plus de développement, bien que les centres créés dans la région d'Oran soient trop voisins les uns des autres, pour atteindre l'extension accordée généralement aux communes sur les autres points d'Oranie. « *La superficie totale de la commune d'Assi-Bou-Nif, écrivait-on vers 1910, est de 2 048 hectares. Les communes d'Arcole et de Sidi-Chami servent de limite au Nord-ouest et au Sud-est, celle d'Assi-Ameur à l'Est. Le communal de 500 hectares a été acheté par la commune à l'Etat ; 100 hectares ont été défrichés en 1906 et loués pour 18 ans aux propriétaires* ». Voilà la première étape de l'histoire d'Assi-Bou-Nif étape militaire et héroïque. C'est le moment où la brousse recule devant la pioche du colon. Lentisques et palmiers sont dirigés sur Oran, sur des chars à bœufs, par des chemins difficiles et pas toujours sûrs. Derrière chaque buisson on a peur de voir surgir le fusil d'un indigène. Remarquons en passant que Mangin et Assi-Ameur dépendaient d'Assi-Bou-Nif au point de vue civil. Plusieurs actes en font foi.

UNE PREMIERE EGLISE

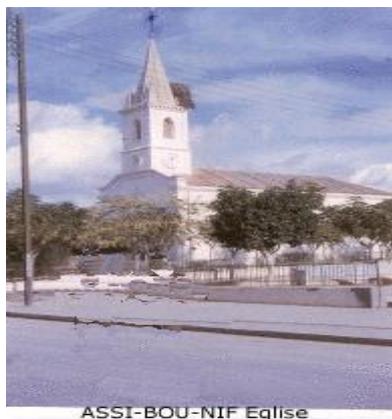
« La première église, construite en même temps et dans le même style que les maisons de colonie, attendait un curé depuis 1849. Au mois de février 1853, l'abbé Joseph Desbois, précédemment curé de Fleurus, était appelé à

fonder la paroisse d'Assi-Bou-Nif. La maison qui, de 1849 à 1852, avait été habitée par le Directeur militaire de la colonie, devint presbytère ; elle le restera jusqu'à la décolonisation. Dans le premier acte de baptême, il s'intitule "Curé de l'Eglise St-Dominique". On ignore quelle autorité a donné ce nom de saint patron. Sur trois baptêmes et un mariage de cette première année, deux baptêmes et le mariage sont signés par le frère Le-Baillou. A Joseph Desbois succédèrent Lefranc de 1870 à 1872, Lacroix 1872-1876 nommé par ordonnance de Monseigneur Callot, premier évêque d'Oran.

Avec M. Lacroix les recettes de la fabrique atteignent leur point culminant ; celle-ci fut créée en 1858, la première séance eut lieu le 18 juillet. Mathieu Lindbeiner, J.B. Heranux, B. Michel furent nommés Conseillers par Monseigneur Pavy le 24 avril ; Pierre Pallier, J. Pierre Fromental par le Préfet Majorel décret du 25 juin au Maire de Fleurus.

Le premier budget établi lors de ce premier conseil se soldait par 25 francs de recette et 617 francs de dépenses. La recette de 1877 s'élevait à 571,65 francs. Le premier tarif des oblations est approuvé sous Messieurs Lacroix et Lefranc. Monsieur Schoupe succéda à Lacroix et mourut à Cassaigne des suites d'une chute dans l'escalier de son logement.

D. Gilloux (1882-1889) prend possession du presbytère le 1^{er} octobre ; il y fait bâtir le premier étage, construire le mur de soutènement du jardin et il acheta la cloche qui dura jusqu'en 1962. Monsieur Gilloux mourut le 11 février 1907, il était alors curé de Saint-Eugène. Léopold Vermeuzouze installé le 1^{er} avril 1889 ne fut qu'un oiseau de passage et repartit sans même avoir débarrassé ses affaires en juin de la même année.



ASSI-BOU-NIF Eglise

LA NOUVELLE EGLISE

J.B. Cubizolles en prit la succession le 8 juin 1889, à son initiative la future église fut construite sur le même emplacement que la précédente. La première pierre (un gros bloc qui se trouve à l'angle gauche de la façade, au ras du sol) a été posée le 23 février 1896. Le gros œuvre fut achevé en août de la même année. La bénédiction et l'inauguration eurent lieu pour la fête de Saint-Dominique, sous la présidence de Mgr Lafuma - vicaire général. L'édifice, sacristie comprise, couvre un rectangle de 19 mètres sur 8 ; l'ensemble, et particulièrement la façade, sont de bon goût.

Cette nouvelle église d'Assi-Bou-Nif paraît coquette extérieurement ; les arbres l'entourent d'une ceinture de verdure qui masque son aspect légèrement massif et écrasé. Les fenêtres, au nombre de dix, sont en ogive et ornées de vitraux. Les murs peints à l'huile sans tons criards, le maître-autel ainsi que les fonds baptismaux sont en marbre blanc et le monumental confessionnal lui donnent un air de gentillesse. Tout laisse clairement apparaître qu'un homme de goût a présidé à son ornementation. Une horloge se trouve dans le clocher qui culmine à 25 mètres et trois cadrans garnissent trois des faces.

L'église, elle-même, sacristie comprise couvre un rectangle de 19 x 8 extérieurement. L'unique cloche montée dans la flèche pèse 85 kg et sert à deux fins :

- Elle sonne les heures, réglant ainsi depuis des années pour les paisibles habitants d'Assi-Bou-Nif, le temps du travail et du repos.
- Elle s'ébranle aussi pour les événements heureux ou tristes de la vie du village, des baptêmes aux trépas et sa voix qui se répandait sur Assi-Bou-Nif évoquait pour la génération vivante, avec le souvenir des fondateurs disparus, toutes les leçons d'un passé riche en promesses d'avenir.

Ses prénoms sont : Anna, Maria, Charitas et a pour parrains deux Oranais : Monsieur et madame Geneste ; cette cloche fût achetée par souscription publique par monsieur Gilloux. L'ancienne cloche, hors d'usage, a été revendue au fondeur. Elle était pourtant précieuse puisque depuis 1854 elle avait été le témoin heureux ou attristé de la vie d'Assi-Bou-Nif. Son parrain était également un Oranais - monsieur Viala-De-Sorbier - architecte des bâtiments civils, et sa marraine, une des premières venues au village qu'elle n'avait jamais quitté, madame veuve Michel Schaeffner.

Le presbytère est assez loin de l'église, dans la rue de Ben Okba. Il est spacieux, un jardin est attenant. Il y a un puits et une pompe. De 1848 à 1852 le presbytère fut habité par le lieutenant directeur de la colonie agricole. A son départ, l'abbé Dubois prit sa place, elle a été conservée jusqu'à ce jour.

J.B. Cubizolles fut remplacé en 1900 par G. Blanc qui venait d'Aïn-Tédèles. Il se retira dans ses terres de Saint-Michel de Llottes (Pyrénées Orientales) le 1^{er} octobre 1907. Lorsque P. Fabre prend possession du poste, la Loi de Séparation des Églises et de l'État était promulguée en Algérie depuis trois jours. Les inventaires prévus par la loi ont été faits le 24 juin 1908. Depuis le 1^{er} janvier 1909 le presbytère, propriété de la commune, a été loué par le curé à raison de 10 francs par mois. Les biens de la fabrique sont mis sous séquestre; le dernier culte organisé produisit la première année 575 francs.

ASSI-BOU-NIF « Mon Village »

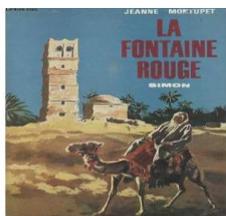
Auteur : Monsieur PONS J (Source : Echo d'Oran 122 de 1976)

« Le premier contingent de colons y arriva en décembre 1848 : ils durent loger longtemps sous la tente à l'emplacement du village lui-même qu'ils avaient mission de créer, d'aménager, aidés par l'armée. Ils étaient eux-mêmes soumis au régime militaire : creuser des puits, défricher et débroussailler les chemins qui reliaient le village aux centres et surtout celui menant à Oran.

« Ces fondateurs d'Assi-Bou-Nif venaient des régions de France les plus diverses : Marne, Nièvre, Drôme, Pas-de-Calais, Doubs, Puy-de-Dôme. Il vint aussi à partir de 1850 plusieurs familles alsaciennes dont les maisons furent d'ailleurs groupées ensemble.

« Disons tout de suite, que ces Français transplantés subitement en Afrique allaient être soumis à une épreuve plus dure qu'ils ne l'avaient prévue et même les colons, les mieux disposés, durent constater bientôt que la bonne volonté ne suffisait pas, surtout de la part des gens non acclimatés, et la pioche n'a guère de puissance entre les mains d'un bijoutier, d'un graveur, d'un serrurier et même d'un charpentier.

« Aussi il fallut enregistrer de nombreuses défections : beaucoup qui étaient arrivés pleins d'enthousiasme s'en repartirent ruinés, déçus : seuls sont restés les plus vaillants. Ce qui a fait écrire à Jeanne de Montupet *La fontaine rouge* : « Une race européenne nouvelle a été implantée en Algérie. Il s'est formé un peuple qui n'existait pas. C'est un phénomène énorme, un phénomène biologique. La création d'une nouvelle espèce humaine, précisément le genre de miracle dont nous avons pris l'habitude, nous autres Français, de nous croire incapables oubliant que nous l'avons fait ».



« En fait, ce que subirent et ce que firent les premiers colons est inimaginable et il aurait fallu un certain effort d'imagination pour se représenter Assi-Bou-Nif et ses environs tel que les virent nos grands-parents lorsque poussés par le vent de l'histoire nous avons été contraints de tout abandonner.

« Le village avait peu à peu changé d'aspect, aux anciennes maisons de colonie basses et dépourvues de tout confort : les colons ont substitué selon leurs goûts et leurs moyens des habitations plus spacieuses et plus variées. Les édifices publics du début ont fait place aux aussi à des bâtiments plus confortables et plus somptueux. La magnifique salle des fêtes, inaugurée en 1938, réalisée par la dynamique municipalité de l'époque à la tête de laquelle se trouvait déjà M. Pellissier, notre dernier maire élu, disparu depuis, et M. Pinazo, son adjoint.



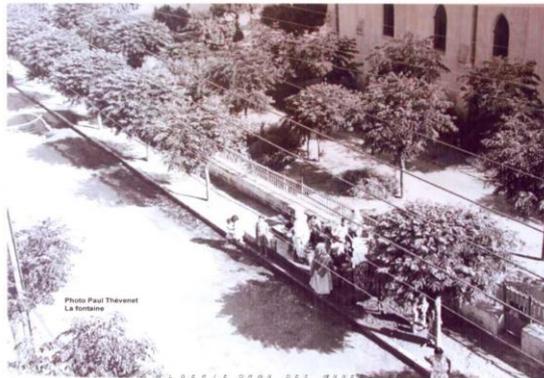
« Les terrains de sports, les bouledromes où se sont tant de fois mêlés les jeunes et les moins jeunes des deux communautés ».

« Et puis il y avait M. Corbière qui a tant œuvré pour le bien d'Assi-Bou-Nif et de toute la région : il fut le créateur des foyers ruraux, qui se sont étendus partout, et l'artisan de la Coopérative agricole, la Légumcoop où étaient groupés tous les légumes des jardins potagers dont le village était entouré pour ravitailler abondamment les marchés d'Oran.

« Aussi, combien les anciens de l'Oranie ont été peinés en apprenant sa fin tragique et celle de son épouse. Que leurs enfants sachent quel souvenir ému nous gardons tous de leurs parents.

« Je ne voudrais pas oublier, dans ma brève notice, notre chère église dédiée à Saint Dominique avec son unique cloche qui s'ébranlait pour tous les événements heureux ou tristes du village, du baptême au trépas. Le clocher, paraît-il, s'est effondré, qu'importe ! Notre cimetière n'a-t-il pas été pillé ? Nos sépultures profanées ?

« Ô ASSI-BOU-NIF ! Ô mon village ! Je ne te reverrai jamais plus et cette idée m'est atroce. Et je n'irai jamais voir ce qui reste de toi, ton cadavre. Mais je garde précieusement un merveilleux souvenir de ce que tu étais, en fermant les yeux je revois tes rues, tes maisons et tes habitants, cette grande famille disloquée, dispersée aux quatre coins de l'Hexagone...Adios ! » [Fin citation J. PONS].



ETAT-CIVIL

- Source ANOM -

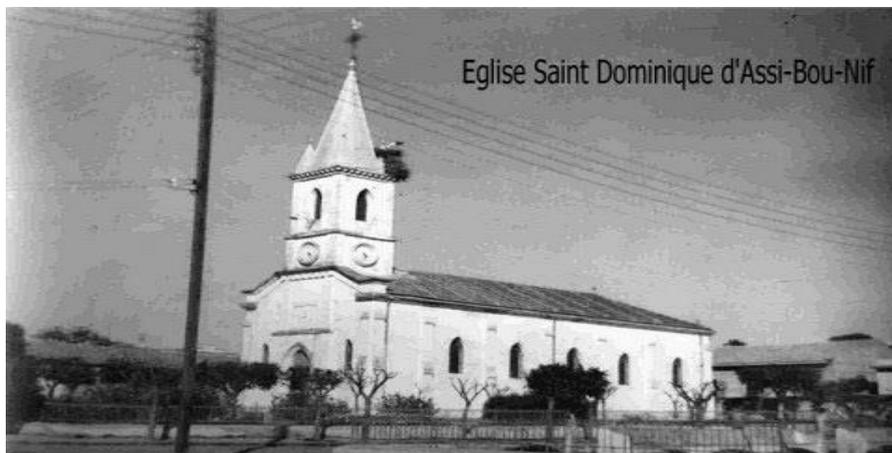
- Premier décès : (04/01/1851) de M. MARCELLIN Jules (âgé de 5 mois, père et mère cultivateurs) ;
- Première Naissance (25/04/1851) de LEBLANC Marie: Son père était Cultivateur; Mère sans profession ;
- Premier Mariage (07/02/1852) : M. (veuf) WARNIER Louis (Cultivateur natif Aisne) avec Mlle MOULIN Joséphine (SP native Seine et Oise) ;

Les premiers Décès :

- 1851 (04/02) : DAUBAIL Rosalie (âgée de 18 mois père Cultivateur). Témoins MM : CROCHU H et HOCTOR F (Cultivateurs) ;
- 1851 (10/02) : GUIGON Marie (âgée de 8 ans native Ardèche, père Colon). Témoins MM : CROCHU H et HOCTOR F (Cultivateurs) ;
- 1851 (10/02) : GUIGON Antoine (âgé de 10ans natif Ardèche). Témoins MM : CROCHU H et HOCTOR F (Cultivateurs) ;
- 1851 (20/03) : TEISSIER Joseph (âgé de 20 mois natif du Gard). Témoins MM : MATHIEU Jb et DAUBAIL J (Cultivateurs) ;
- 1851 (31/05) : BOLZAGUET Léonie (âgé 2ans ^{1/2}). Témoins MM. GERARD Jp et et MAUREY R (Cultivateurs) ;
- 1851 (06/06) : ROUX Marie (2ans native Drôme). Témoins MM. MARCELLIN Jean et LEBLANC Jules (Cultivateurs) ;
- 1851 (31/07) : CHASTEL Charles (âgé d'un an père cultivateurs). Témoins MM : TASSILY T et LEBLANC H (Cultivateurs) ;
- 1851 (02/08) : GUIGON Antoine (âgé de 49ans natif du Gard). Témoins MM : MAUREY R et LEBLANC J (Cultivateurs) ;
- 1851 (07/08) : GERARD née FLAHAUT Bibianne (38ans native Pas de Calais). Témoins MM. ROUGIER André et FEDRE Nicolas ;
- 1851 (08/08) : TABARIN Marie (5ans native Drôme). Témoins MM. ROUGIER André et FEDRE Nicolas ;
- 1851 (08/08) : MARCELLIN André (3ans natif de Paris). Témoins MM. ROUGIER André et FEDRE Nicolas ;
- 1851 (08/08) : BOURRU Marie (15 ans native Côte d'Or). Témoins MM. ROUGIER André et FEDRE Nicolas ;
- 1851 (09/08) : MARCELLIN Marie (9 ans native Isère). Témoins MM HOCTOR François et FAURE Baptiste ;
- 1851 (10/08) : MARCELLIN née HUET Victoire (30 ans native Orne).Témoins MM HOCTOR François et FAURE Baptiste (Cultivateurs) ;
- 1851 (10/08) : BREHAMET J. Baptiste (49 ans natif Aisne). Témoins MM. LEBLANC Jules et FAURE Baptiste (Cultivateurs) ;
- 1851 (10/08) : LABOUCHE François (5ans natif Seine). Témoins MM. HOCTOR François et FAURE Baptiste (Cultivateurs) ;
- 1851 (10/08) : BOLZAGUET née HENDRICKS Petronille (34 ans native Hollande). Témoins MM. TROUVE A et TASSILY T (Cultivateurs) ;
- 1851 (10/08) : CROCHU née PROU M. Jeanne (37ans native de Nantes). Témoins MM. TROUVE A et TASSILY T (Cultivateurs) ;
- 1851 (11/08) : ROUX J. François (40 ans natif Drôme). Témoins MM. TROUVE A et TASSILY T (Cultivateurs) ;
- 1851 (11/08) : CHAIX Victorine (9 ans native Drôme). Témoins MM. TROUVE A et TASSILY T (Cultivateurs) ;
- 1851 (13/08) : CHAIX née CHOMIER M. Claire (46 ans native Ardèche).Témoins MM. ROUGIER André et FEDRE Nicolas (Cultivateurs) ;
- 1851 (13/08) : SORBIER (Vve PASCAL) Marie (72 ans native Htes Alpes).Témoins MM. ROUGIER André et FEDRE Nicolas (Cultivateurs) ;
- 1851 (14/08) : TEISSIER Jean (31 ans natif Gard). Témoins MM. TROUVE A et TASSILY T (Cultivateurs) ;

1851 (14/08) : RICHARD (Vve FERRENBACH) Marie (53 ans native Alsace). Témoins ESPIARD J et BOLZAGUET J (*Cultivateurs*) ;
 1851 (14/08) : CHAUVIN René (53 ans natif Mayenne). Témoins MM. ROUGIER André et FEDRE Nicolas (*Cultivateurs*) ;
 1851 (14/08) : FIOLE Alexis (8 ans natif du Gard). Témoins MM. FALIEUX Jacques et BRUNON Etienne (*Cultivateurs*) ;
 1851 (14/08) : DAUBAIL Joseph (39ans). Témoins MM. FALIEUX Jacques et BRUNON Etienne (*Cultivateurs*) ;
 1851 (15/08) : GILLE Jean (37 ans natif Pyrénées Orientales). Témoins MM. ROUGIER André et FEDRE Nicolas (*Cultivateurs*) ;
 1851 (15/08) : GERARD Louis (âgé d'un an). Témoins MM. ROUGIER André et FEDRE Nicolas (*Cultivateurs*) ;
 1851 (15/08) : DESSERRES Antoine (42 ans natif Ardèche). Témoins MM. FEDRE Nicolas et CHAMBRE Louis (*Cultivateurs*) ;
 1851 (15/08) : TROUVE née IMBAULT Louise (33 ans native Seine et Oise). Témoins MM. ROUGIER André et FEDRE Nicolas (*Cultivateurs*) ;
 1851 (15/08) : FIOLE Anastasie (35 ans native Ardèche). Témoins MM. ANTOINE Pascal et FALIEUX Jacques (*Cultivateurs*) ;
 1851 (16/08) : FALIES J. Baptiste (16 ans natif de Paris). Témoins MM. ROUGIER André et FEDRE Nicolas (*Cultivateurs*) ;
 1851 (17/08) : CHAMBA M. Louise (1 an native Ardèche). Témoins MM. ANTOINE Pascal et FALIEUX Jacques (*Cultivateurs*) ;
 1851 (17/08) : BUISSON Jean (2 ans 5 m). Témoins MM. ROUGIER André et FEDRE Nicolas (*Cultivateurs*) ;
 1851 (18/08) : DESSERRES Emilie (2 ans 9 m. native du Gard). Témoins MM. ROUGIER André et FEDRE Nicolas (*Cultivateurs*) ;
 1851 (18/08) : TAUDOU Pierre (39 ans natif de l'Aude). Témoins MM. FALIEUX Jacques et BRUNON Etienne (*Cultivateurs*) ;
 1851 (18/08) : NOËL Joséphine (1 an 10 m. native Gard). Témoins MM. FALIEUX Jacques et BRUNON Etienne (*Cultivateurs*) ;
 1851 (19/08) : TAUDOU Marie (3 ans 5 m native Oran). Témoins MM. TASSILY Thomas et MARCELLIN Jean (*Cultivateurs*) ;
 1851 (19/08) : SORBIERS Jeanne (2 ans native Hte Alpes). Témoins MM. TASSILY Thomas et MARCELLIN Jean (*Cultivateurs*) ;
 1851 (20/08) : TEISSIER (Vve DESSERRES) Jeanne (37 ans native du Gard). Témoins MM. ROUGIER André et FEDRE Nicolas (*Cultivateurs*) ;
 1851 (21/08) : CHAIX Aimé (4 ans natif Drôme). Témoins MM. HOCTOR François et FAURE Baptiste ;
 1851 (22/08) : NOËL Antoine (32 ans natif Gard). Témoins MM. FALIEUX Jacques et BRUNON Etienne (*Cultivateurs*) ;
 1851 (23/08) : CHARRON Pierre (52 ans natif Seine et Oise). Témoins MM. HOCTOR François et TROUVE Alphonse (*Cultivateurs*) ;
 1851 (23/08) : BOLZAGUET Victor (2 mois). Témoin MM. HOCTOR François et TROUVE Alphonse (*Cultivateurs*) ;
 1851 (31/08) : THEURE née RAVIN Jeanne (34 ans native Yonne). Témoins MM. TASSILY Thomas et MARCELLIN Jean (*Cultivateurs*) ;
 1851 (02/09) : CHASTEL François (50 ans natif Seine). Témoins MM. HOCTOR François et FAURE Baptiste ;
 1851 (06/09) : HADANCOURT Charles (14 mois natif Oran). Témoins MM. HAMELIN Eugène et LECLERC Henry (*Cultivateurs*) ;
 1851 (16/09) : TABARIN Louise (5 mois). Témoins MM. TROUVE Alphonse et TASSILY Thomas (*Cultivateurs*) ;
 1851 (06/11) : PERMINGEAT Françoise (22 mois native Drôme). Témoins MM. HOCTOR François et MARCELLIN J. Jacques (*Cultivateurs*) ;

Années :	1852	1853	1854	1855	1856	1857	1858	1859	1860
Décès :	20	5	26	11	3	11	7	7	1



L'étude des premiers actes de Mariage nous permet de révéler quelques origines :

(SP = Sans Profession).

1852 (12/08) : M. COING Pierre (*natif de l'Isère*) avec Mlle REVOL Marie (*SP native de la Drôme*) ;
 1852 (17/08) : M. RENAUT Nicolas (*Cultivateur natif Meurthe*) avec Mlle SORANT Françoise (*SP native ?*) ;
 1852 (17/08) : M. RAFFIN-DUGENS François (*Cultivateur natif Isère*) avec Mme (Vve) PALAGET Martine (*SP native ?*) ;
 1852 (13/09) : M. MOUGEOT Eusèbe (*Cultivateur natif Hte Saône*) avec Mme (Vve) GRANDVALET Désirée (*Couturière native ?*) ;
 1852 (16/12) : M. ENGEL George (*Cultivateur natif Alsace*) avec Mlle KUESS Eve (*SP native d'Alsace*) ;
 1852 (30/12) : M. LONGIN Anthelme (*Cultivateur natif Ain*) avec Mme (Vve) PANABAYRE Catherine (*Cultivatrice native ?*) ;
 1852 (30/12) : M. (Veuf) CROCHU Eugène (*Cultivateur natif du Cher*) avec Mlle PASCAL Clotilde (*Cultivatrice native ?*) ;
 1853 (18/10) : M. (Veuf) POMMIER Charles (*Cultivateur natif du Jura*) avec Mlle MICHEL Marie (*SP native de la Drôme*) ;
 1854 (27/02) : M. MAILLET Maurice (*Cultivateur natif ITALIE*) avec Mlle GROS Jeanne (*SP native de Hte Saône*) ;
 1854 (23/08) : M. MOULIN Isidore (*Cultivateur natif S/Oise*) avec Mlle KRESS Salomé (*SP native d'Alsace*) ;
 1854 (31/08) : M. PALAGET Annet (*Cultivateur natif Puy de Dôme*) avec Mlle COMBE Marie (*SP native du Puy de Dôme*) ;

1854 (14/09) : M. SPITHALER Jacques (*Cultivateur natif Alsace*) avec Mlle BOHRER Marie (SP native d'Alsace) ;
 1854 (23/11) : M. FAURE Baptiste (*Cultivateur natif de la Drôme*) avec Mlle KASPAR Catherine (SP native d'Alsace) ;
 1855 (10/04) : M. (Veuf) KÜSS Jean (*Cultivateur natif Alsace*) avec Mlle GABEL M. Françoise (SP native d'Alsace) ;
 1855 (02/05) : M. PETREMANT Henri (*Cultivateur natif du Rhône*) avec Mlle SEYLER M. Anne (SP native d'Alsace) ;
 1855 (12/06) : M. (Veuf) FROMENTAL J. Pierre (*Cultivateur natif Lozère*) avec Mme (Vve) FICHTER Catherine (SP native d'Alsace) ;
 1855 (14/06) : M. JOURDAIN Gaspard (*Ménisier natif Ain*) avec Mlle MYR Marguerite (SP native de l'Aude) ;
 1855 (17/07) : M. (Veuf) STRAUSS Jean (*Cultivateur natif Alsace*) avec Mlle HOFFARTH Marie (SP native d'Alsace) ;
 1855 (21/08) : M. CHAPOUTOT Charles (*Cultivateur natif Hte Saône*) avec Mlle DEMARTHE Eugénie (SP native du Pas de Calais) ;
 1855 (01/10) : M. MICHEL Joseph (*Cultivateur natif de la Drôme*) avec Mlle LEFEVRE Jeanne (SP native des Ardennes) ;
 1856 (13/11) : M. ROTH Joseph (*Cultivateur natif Alsace*) avec Mlle BOHM Rosine (SP native d'Alsace) ;
 1856 (25/11) : M. SEYLER Ferdinand (*Cultivateur natif Alsace*) avec Mlle MEYER Anne (SP native d'Alsace) ;
 1856 (20/12) : M. LAMOUREUX Antoine (Bijoutier natif de Paris) avec Mlle DETHOREY Elisabeth (*Ménagère native Meurthe*) ;
 1857 (27/08) : M. MICHEL J. Baptiste (*Cultivateur natif de la Drôme*) avec Mlle DEMARTHE Lucie (SP native du Pas de Calais) ;
 1857 (10/11) : M. SCHAEFFNER J. Michel (*Cultivateur natif Alsace*) avec Mlle SEYLER M. Thérèse (SP native d'Alsace) ;
 1858 (15/05) : M. EDOUARD (*Cordonnier natif de Paris*) avec Mlle ALIBERT Marie (*Domestique native du Tarn*) ;
 1860 (09/05) : M. LEBARBU Mathurin (*Cultivateur natif Côtes du Nord*) avec Mlle HERNOUT Juliette (SP native du Pas de Calais) ;
 1860 (14/06) : M. GILLES J. Baptiste (*Maçon natif Seine Maritime*) avec Mlle VILLIER Joséphine (SP native du Doubs) ;
 1860 (29/11) : M. LIERLEY Mathieu (*Cultivateur natif Alsace*) avec Mlle MUELLER Hélène (*Journalière native d'ALLEMAGNE*) ;
 1860 (01/12) : M. MARION Charles (*Cultivateur natif Eure*) avec Mlle PALAGET Françoise (SP native du Puy de Dôme) ;
 1861 (29/01) : M. ANDRE Antoine (*Cantonnier natif Drôme*) avec Mlle KAUZINGER Christine (SP native d'ALLEMAGNE) ;
 1861 (29/08) : M. ERRA Thomas (*Militaire natif Moselle*) avec Mlle SOGNO A. Marie (*Corsetière native de la Drôme*) ;
 1861 (09/09) : M. BOUSQUET Joseph (*Cultivateur natif du Tarn*) avec Mlle JEUDI Jeanne (*Ouvrière native Hte Saône*) ;
 1862 (04/08) : M. CORBIERE J. Baptiste (*Cultivateur natif du Tarn*) avec Mlle CASSAN Sophie (SP native du Tarn) ;
 1863 (07/01) : M. MARION Vital (*Cultivateur natif Eure*) avec Mlle PALAGET Agathe (*Ménagère native du Puy de Dôme*) ;
 1863 (20/05) : M. MICHEL Pierre (*Cultivateur natif de la Drôme*) avec Mlle DUBOUCHER Justine (*Couturière native Isère*) ;
 1863 (14/11) : M. PALAGET Pierre (*Cultivateur natif Puy de Dôme*) avec Mlle WURSTHORN Barbe (*Ménagère native d'ALLEMAGNE*) ;
 1864 (29/03) : M. WEBER Léandre (*Ouvrier natif d'ALLEMAGNE*)/PERNOLD Emelie (SP native de BELFORT) ;
 1864 (13/09) : M. SCHWEITZER Nicolas (*Cultivateur natif Alsace*)/VUILLIER M. Thérèse (SP native du Doubs) ;
 1864 (29/10) : M. BERTRAND François (*Cultivateur natif de l'Ain*) avec Mlle LABBE Catherine (SP native de Paris) ;
 1865 (28/01) : M. MAS François (*Cultivateur natif Pyrénées Orientales*) avec Mlle JENNE Marie (SP native d'ALLEMAGNE) ;
 1865 (23/02) : M. CONTE Jean (*Cultivateur natif de l'Aude*) avec Mme (Vve) BARRAUD Joséphine (SP native du Doubs) ;
 1865 (29/07) : M. DEMARTHE Parfait (? natif du Pas de Calais) avec Mlle SCHAEFFNER A. Marie (SP native d'Alsace) ;
 1865 (23/09) : M. (Veuf) CHEVROL Joseph (*Instituteur natif de la Drôme*) avec Mlle BECQUET Adèle (SP native du Nord) ;

Autres MARIAGES relevés :

(1896) ALGARRA Juan (*Journalier*)/AMAT Maria ; (1867) AMIC Antoine (*Boulangier*)/MOREL Zélie ; (1883) ARNAUD Fidel (*Rentier*)/LAGIER M. Antoinette ; (1882) ASNAR Francisco (*Cultivateur*)/BONETE Pascuala ; (1883) BACO Henri (*Cultivateur*)/MOREL Céline ; (1887) BLANC Amédée (*Facteur PTT*)/MARION Eugénie ; (1882) BLAY Auguste (*Cultivateur*)/MARTINAGE Désirée ; (1886) BONHOMME Pierre (*Cultivateur*)/VALENTIE Angeline ; (1875) BOYER Jean (*Cultivateur*)/MOREL Céline ; (1867) BURGLIN Léopold (*Boulangier*)/MOREL Marie ; (1868) CALMON Boniface (*Cultivateur*)/MONTGAILLARD Pascale ; (1884) CALVET Louis (*Boulangier*)/MICHEL Adèle ; (1882) COQ J. Gabriel (*Cultivateur*)/POMMIER Eugénie ; (1894) CORBIERE Jules (*Cultivateur*)/ MARION Octavie ; (1899) CORBIERES François (*Cultivateur*)/RONNAY Ernestine ; (1900) CORBIERES Joseph (*Cultivateur*)/MONTGAILLARD Marie ; (1887) DELBOURG Justin (*Maçon*)/MARION Marie ; (1888) DOCTEUR Théodore (*Cultivateur*)/MARION Elisa ; (1875) DORIATH Michel (*Cultivateur*)/CHEVROL Marie ; (1892) DUMORTIER François (*Poseur PLM*)/GILLES Pauline ; (1892) DUMORTIER J. Benoît (*Cultivateur*)/GILLES Eugénie ; (1873) FALIEUX Adolphe (*Cultivateur*)/PACON Alexandrine ; (1889) FERNANDEZ J. François(*Boulangier*)/JOVER Ascension ; (1875) GALLAND Joseph (*Cultivateur*)/LAGIER Marie ; (1887) GARCIA Cristoval (*Journalier*)/MOLINA Maria ; (1881) GARCIA Sulpice (*Cultivateur*)/CALDERON Maria ; (1895) GILLES J. Baptiste (*Cultivateur*)/PALFROY Claire ; (1898) GILLES Louis (?)/GARCIA Francisca ; (1889) GONZALES Félix (*Cultivateur*)/SANCHEZ Marie ; (1897) GUIN Armand (*Cultivateur*)/FALIEUX Rosa ; (1876) GUYONNET Emile (*Cultivateur*)/COCA Flora ; (1875) GUYONNET Ernest (*Cultivateur*)/POURTEAU Marie ; (1884) GUYONNET Louis (*Cultivateur*)/BERNARD Jeanne ; (1887) HEIM Guillaume (*Boulangier*)/SCHAEFFNER M. Louise ; (1879) KANTZER Jean (*Gendarme*) SCHAEFFNER Catherine ; (1874) KOHN Pierre (*Gendarme*)/MARCELOT Adna ; (1891) LACAS Lucien (*Cultivateur*)/BURGLIN Pauline ; (1889) LACROIX Germain (*Cultivateur*)/CHANSON Victorine ; (1904) LEAL Joaquin (*Cultivateur*)/REIG Ascension ; (1880) LIEBART Constantin (*Cultivateur*)/MOREL Léontine ; (1875) LOYAUTE Ernest (*Militaire*)/HERNOUT Marie ; (1893) MAGRIN Joseph (*Cultivateur*)/MARION Thérèse ; (1869) MARCELOT François (*Cultivateur*)/HERBIN Eloïse ; (1892) MARION Vital (*Cultivateur*)/SANCHEZ Simone ; (1872) MARTINEAU Eugène (*Cultivateur*)/MEYER Marie ; (1903) MAYOR Vicente (*Journalier*)/CARRASCO Térésa ; (1904) MERLIN Alphonse (*Employé CFA*)/COHEN-SCALLI Rachel ; (1902) MICHEL Alfred (*Cultivateur*)/BURGLIN Anaïse ; (1880) MICHEL J. Baptiste (*Cultivateur*)/ENGEL Elisabeth ; (1867) MICHEL Joseph (*Cultivateur*)/BURGLIN Marie ; (1884) MICHEL Joseph (*Cultivateur*)/SCHAEFFNER Thérèse ; (1879) MONTGAILLARD André (*Cultivateur*)/SEYLER Joséphine ; (1867) MOREL Pierre (*Cultivateur*)/JENNE Marie ; (1872) MOREL Pierre (*Cultivateur*)/COUZINET Marie ; (1903) NAVARRO Philippe (*Cultivateur*)/SANCHEZ Dolorès ; (1897) PADILLA Miguel (*Cultivateur*)/NAVIO Maria ; (1885) PASQUIER J. Baptiste (*Maçon*)/SEYLER Berthe ; (1891) PELLISSIER Joseph (?)/MAZET Marie ; (1900) PEREZ Mariano (*Palfrenier*)/SANCHEZ Dolorès ; (1893) PERIER Jean (*Cultivateur*)/LAGIER Julie ; (1893) PETREMANT Constant (*Cultivateur*)/SCHAEFFNER Joséphine ; (1878) PICHOT Julien (*Cultivateur*)

/ENGEL M. Louise ; (1888) PINAZO Alphonse (*Cultivateur*)/GARCIA Marie ; (1905) PINT Henri (*Cultivateur*)/POUBLANC Maria ; (1893) PONS José (*Cultivateur*)/JOVER Maria ; (1869) REVOL Adolphe (*Cultivateur*)/FREIBERGER Catherine ; (1875) RIBAUD Benoit (*Cultivateur*)/MOREL Doxie ; (1878) RICO Antonio (*Charretier*)/LOPEZ Marie ; (1898) RIVAS José (*Journalier*)/MARTIN Maria ; (1875) RONAY Théodore (*G-champêtre*)/VILLIER Julie ; (1904) ROS Antoine (*Cultivateur*)/LEAL Maria ; (1904) ROSTAIN Pierre (*Cultivateur*)/PELLISSIER Joséphine ; (1888) SALLO José (*Journalier*)/SANCHEZ Maria ; (1903) SANCHEZ Antonio (*Employé*)/MANCHON Francisca ; (1879) SCHAEFFNER J. Pierre (*Cultivateur*)/BRENDLIN M. Louise ; (1892) SCHAEFFNER J. Pierre (*Cultivateur*)/STEIBEL Léontine ; (1874) SCHAEFFNER Joseph (*Cultivateur*)/BRETON Désirée ; (1896) SCHWEITZER Eugène (*Cultivateur*)/VILLIER Henriette ; (1883) SEMPERE José (*Cultivateur*)/MAS Josefa ; (1882) SEVA Antoine (*Charretier*)/DAVO Maria ; (1896) SEYLER Eugène (*Cultivateur*)/SCHAEFFNER Louise ; (1885) SEYLER Blaise (*Cultivateur*)/BORDES Julie ; (1891) SEYLER Jean (*Maçon*)/SCHAEFFNER Catherine ; (1893) SIGOT Pierre (*Ouvrier*)/LACAS Delphine ; (1896) SOULIE Lucien (*Facteur PTT*)/MICHEL Anne ; (1879) STEIBEL Georges (*Cultivateur*)/BRENDLIN Marthe ; (1895) STEIBEL Georges (*Cultivateur*)/PALFROY Eugénie ; (1900) STEIBEL Georges (*Cultivateur*)/PERAL Térésa ; (1869) TOGNOL Nicolas (*Cultivateur*)/VOITOT Célestine ; (1885) TRITZ François (*Tailleur*)/PALAGET Françoise ; (1896) TRITZ Nicolas (*Sellier*)/MARION Léontine ; (1875) VILLIER Charles (*Cultivateur*)/ARNAUD Marie ;

Quelques NAISSANCES relevées :

(1905) BELLO Antoine (*Journalier*) ; (1904) BELMONTE Miquel (*Journalier*) ; (1902) CORBIERE Elisée (*Cultivateur*) ; (1902) CORBIERE Fernand (*Cultivateur*) ; (1903) CORBIERE Suzanne (*Cultivateur*) ; (1903) CORBIERE Yvonne (*Cultivateur*) ; (1903) COURETTE Renée (*Cultivateur*) ; (1902) DOMINGUES Joseph (*Cultivateur*) ; (1903) ESCUDERO Francisco (*Journalier*) ; 1905) ESCUDERO José (*Journalier*) ; (1902) GANDOLFO Pascual (*Forgeron*) ; (1905) GANDOLFO Ramona (*Forgeron*) ; (1904) GAILLARD Yvonne (*Cultivateur*) ; (1904) GALINDO José (*Journalier*) ; (1902) GILLES Suzanne (*Cultivateur*) ; (1904) GUYONNET Ernest (*Cultivateur*) ; (1905) HERRADA Jeanne (*Journalier*) ; (1905) LACAN Paul (*Cultivateur*) ; (1903) LAFAILLE Marthe (*Cultivateur*) ; (1904) LEAL Mathilde (*Cultivateur*) ; (1902) MANCHON Jean (*Cultivateur*) ; (1905) MANCHON Joséphine (*Cultivateur*) ; (1903) MARION Henri (*Cultivateur*) ; (1903) MARION Olympe (*Cultivateur*) ; (1905) MARQUEZ André (*Journalier*) ; (1904) MAYOR Antoine (*Journalier*) ; (1904) MICHEL André (*Cultivateur*) ; (1903) MICHEL Solange (*Employé*) ; (1903) MIRA Joseph (*Cultivateur*) ; (1902) MIRA M. Louise (*Cultivateur*) ; (1902) MONTGAILLARD Aimé (*Cultivateur*) ; (1902) MORENO Ramon (*Chevrier*) ; (1905) PINT Flavie (*Journalier*) ; (1905) RIQUELME Francisco (*Journalier*) ; (1903) SANCHEZ Aimée (*Boucher*) ; (1905) SANCHEZ Juan (*Journalier*) ; (1902) SANCHEZ Mathias (*Cantonnier*) ; (1905) SCHAEFFNER Fernande (*Cultivateur*) ; (1905) SCHAEFFNER Michel (*Cultivateur*) ; (1904) SEYLER Joseph (*Cultivateur*) ; (1902) SORIANO Marie (*Journalier*) ; (1904) STEIBEL Thérèse (*Cultivateur*) ; (1904) VENTURA Carmen (*Jardinier*) ; (1903) VENTURA Juana (*Jardinier*) ; (1902) VENTURA Manuel (*Jardinier*) ; (1903) VICIANO Julia (*Journalier*) ; (1902) VICIANO Maria (*Journalier*) ;

NDLR : Si l'un des vôtres n'est malheureusement pas mentionné, je vous recommande de procéder comme suit :

-Après avoir accédé à google vous devez alors inscrire anom Algérie, (vérifiez que vous êtes bien sur Algérie)

-dès lors que vous êtes sur le site anom vous devez sélectionner ASSI-BOU-NIF sur la bande défilante.

-Dès que le portail ASSI-BOU-NIF ouvert, mentionnez le nom de la personne recherchée sous réserve que la naissance, le mariage ou le décès soit survenu avant 1905.



Vue aérienne d'Assi-Bou-Nif

LES MAIRES : Commune depuis 1851, ASSI-BOU-NIF, eut les édiles ci-dessous :

1852 à 1854 : M. BOULME Pierre, maire ;

1855 à 1859 : M. FRITZ Pierre, maire ;

1860 à 1870 : Annexe de la commune de Fleurus ;

1871 à 1884 : M. LAGIER Jean, Maire ;

1884 à 1888 : M. VALES Jean, maire ;

1889 à 1896 : M. LAMUS Auguste, maire ;

1897 à 1904 : M. ARNAUD Fidele, maire ;
1905 à ? : M. MARION Vital, maire ;

Merci de bien vouloir nous aider à compléter cette liste.



DEMOGRAPHIE

- Sources : Diaressaada et Gallica -

Année 1984 = 384 habitants dont 315 européens ;
Année 1902 = 503 habitants dont 284 européens ;
Année 1936 = 932 habitants dont 473 européens ;
Année 1954 = 2 005 habitants dont 407 européens ;
Année 1960 = 4 009 habitants dont 420 européens

La commune reste dans le département d'Oran en 1956.



DEPARTEMENT

Le département d'ORAN est un des départements français d'Algérie, qui a existé entre 1848 et 1962, avec les codes 92 puis 9 G à partir de 1957.

Considérée comme une province française, l'Algérie fut départementalisée le 9 décembre 1848. Les départements créés à cette date étaient la zone civile des trois provinces correspondant aux *beyliks* de l'État d'Alger récemment conquis. Par conséquent, la ville d'Oran fut faite préfecture du département portant son nom, couvrant alors l'Ouest de l'Algérie, laissant à l'Est le département d'Alger, lui-même à l'Ouest de celui de Constantine. Les provinces d'Algérie furent totalement *départementalisées* au début de la III^e république, et le département d'Oran couvrait alors environ 116 000 km². Il fut divisé en plusieurs arrondissements au fil des ans, avec la création de sous-préfectures : Mascara, Mostaganem et Tlemcen ; auxquels se rajoutèrent Sidi-Bel-Abbès en 1875 et Tiaret en 1939.

Le 28 janvier 1956, une réforme administrative visant à tenir compte de la forte croissance démographique qu'avait connue le pays amputa le département d'Oran de ses régions périphériques créant ainsi le 20 mai 1957, trois départements supplémentaires : le département de Mostaganem, le département de Tiaret et le département de Tlemcen. Une dernière modification territoriale intervint le 17 août 1958 avec la création du département de Saïda à partir des départements de Tiaret, Oran et Saoura qui rétrocéda les hauts plateaux du Sud-Oranais.

Le nouveau département d'Oran couvrait alors 16 438 km², était peuplé de 851 190 habitants, et possédait quatre sous-préfectures : Aïn-Témouchent, Perrégaux, Sidi-Bel-Abbès et Têlagh.

L'arrondissement d'ORAN comprenait 29 localités :

AÏN-EL-TURCK - ARCOLE - ARZEW - ASSI-AMEUR - ASSI-BEN- OBKA - **ASSI-BOU-NIF** - BOUISSEVILLE - BOUSFER - BOUTLELIS - DAMESNE - EL-ANCOR - FLEURUS - KLEBER - KRISTEL - LA-SENIA - LEGRAND - MANGIN - MERS-EL-KEBIR - MISSERGHIN - ORAN - RENAN - SAINT-CLOUD - SAINT-LEU - SAINT-LOUIS - SAINTE-BARBE-DU-TLELAT - SAINTE-LEONIE - SIDI-CHAMI - TAFARAOUÏ - VALMY.



MONUMENT AUX MORTS

- Source : **Mémorial GEN WEB** -



Le relevé n°57105 mentionne les **noms de 8 Soldats « Morts pour la France »** au titre de la Guerre 1914/1918 ; savoir :

ARNAUD Victor (Mort en 1914) -**CORBIÈRE Jules** (1916) -**GUERDANE Taar** (1918) -**MARION Ulysse** (1915) -**NONY Blaise** (1918) -**PINAZO Henri** (1917) -**SEYLER Jean Louis** (1917) -**SEYLER Pierre** (1915).

Nous n'oublions pas nos malheureux compatriotes victimes d'un terrorisme aveugle mais bien cruel :

M. **CHEDED Antoine** (42 ans) enlevé et disparu le 07 juin 1962 (**Famille nous contacter SVP**)**

M. **GOMEZ Julien** (46 ans) enlevé et disparu le 05 juillet 1962.

EPILOGUE HASSI-BOUNIF



De nos jours (recensement 2008) = 63 581 habitants.



Cinquante ans après Assi-Bou-Nif, ils n'oublient pas

(Source : <https://www.sudouest.fr/2010/09/16/cinquante-ans-apres-assi-bou-nif-ils-n-oublient-pas-186057-757.php>)

SYNTHESE réalisée grâce aux **Auteurs** précités et **aux Sites** ci-dessous :

https://encyclopedie-afn.org/Etat_AVANT_Assi_Bou_Nif_-_Ville
https://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1898_num_7_31_18092
<https://fr.db-city.com/Alg%C3%A9rie--Oran--Bir-El-Djir--Hassi-Bounif>
<http://www.echodeloranie.com/medias/files/122-assi-bou-nif.pdf>
<http://www.echodeloranie.com/medias/files/331-assi-bou-nif.pdf>
http://diadressaada.alger.free.fr/l-mes_cartes-postales/Population/Oran/Oranie.html
<https://tenes.info/nostalgie/ASSIBOUNIF>
<http://www.denisdar.com/image.php?img=534&cat=169>

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude ROSSO [jeanclaude.rosso3@gmail.com]**